

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01563

Numéro SIREN : 498 922 889

Nom ou dénomination : A VOS SOUHAITS

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2023 sous le numéro de dépôt 6903

A VOS SOUHAITS

Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros

Siège social : 240 avenue de Colmar

67100 STRASBOURG

498 922 889 RCS STRASBOURG

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25 AVRIL 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à - 1 188,94 euros de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur :	65 495,80 euros
Perte de l'exercice :	-1 188,94 euros
Au compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à	64 306,86 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL A VOS SOUHAITS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>240 avenue de Colmar 67100 STRASBOURG</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 9 8 9 2 2 8 8 9 0 0 0 2 3</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	25 500
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 294
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	107 809
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CC	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	22 815
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 000
	TOTAL (II)		BJ	BK	163 418
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	40 522
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 382
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	195 474	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	5 149	
	TOTAL (III)	CJ	CK	245 528	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	408 947	IA	95 877
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL A VOS SOUHAITS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)			DA	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3 878
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	65 495
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(1 188)
	Subventions d'investissement			DJ	2 347
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	220 532
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	11 271
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	14 561
	Dettes fiscales et sociales			DY	61 147
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	5 557
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	92 537	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	313 070	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	92 537
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de la société : EURL A VOS SOUHAITS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 313 070 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 189 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 7 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 500			25 500
Immobilisations incorporelles	25 500			25 500
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 294			3 294
– Installations générales, agencements aménagements divers	25 272			25 272
– Matériel de transport	75 903	2 810		78 713
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 934	749	1 858	3 825
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	109 403	3 559	1 858	111 104
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	22 815			22 815
– Prêts et autres immobilisations financières	4 000			4 000
Immobilisations financières	26 815			26 815
ACTIF IMMOBILISE	161 718	3 559	1 858	163 419

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 500			25 500
Immobilisations incorporelles	25 500			25 500
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 576	456		3 032
– Installations générales, agencements aménagements divers	7 765	2 902		10 667
– Matériel de transport	39 328	14 597		53 924
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 165	447	1 858	2 754
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	53 835	18 401	1 858	70 377
ACTIF IMMOBILISE	79 335	18 401	1 858	95 877

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 54 054 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 000		4 000
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	40 523	40 523	
Autres	4 383	4 383	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 149	5 149	
Total	54 054	50 054	4 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES A ETABLIR	332
FOURNISSEURS – AVOIRS A RECEVOIR	115
DIVERS – PRODUITS A RECEVOIR	104
Total	551

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 92 538 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 562	14 562		
Dettes fiscales et sociales	61 148	61 148		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	16 829	16 829		
Produits constatés d'avance				
Total	92 538	92 538		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 911			
(**) Dont envers les associés	11 271			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 11 271 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	7 605
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	25 142
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	2 816
CHARGES SOCIALES – CHARGES A PAYER	1 607
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	65
Total	37 235

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 155		
COTISATIONS TNS CCA	2 994		
Total	5 149		

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	17	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		902
Subventions d'investissement virées au résultat		1 250
Sur exercice antérieur : écarts de règlements soldés		2 782
TOTAL	18	4 934